

L'ÉPREUVE D'ADMISSION
à Grenoble INP - Génie industriel
Note à l'attention des candidats admissibles

Félicitations, à l'issue du concours commun INP, vous êtes convoqué(e) à l'épreuve d'admission de **Grenoble INP – Génie industriel**.

L'épreuve se déroule sur une demi-journée. Elle a lieu parallèlement à Grenoble dans les locaux de l'école et à Paris dans les locaux de l'Université Paris-Dauphine.

- **Pour le candidat cette épreuve d'admission** est l'opportunité de découvrir le génie industriel, son école, ses métiers. Il explicite ses talents et ses motivations. L'épreuve l'aide à faire un choix éclairé, en pleine connaissance de cause.
- **Pour Grenoble INP - Génie industriel**, c'est l'opportunité d'apprécier les talents et la personnalité de chaque candidat. Sur la base de 9 critères, le jury apprécie l'adéquation du candidat à l'école et aux métiers du génie industriel.

Les candidats sont appréciés selon 9 critères :

1. Tête bien faite et maîtrise des langages
2. Chercheur de solutions, agile et gardant le cap
3. Curieux, ouvert et audacieux
4. Source d'innovation et de créativité
5. Engagé dans l'action, de l'initiative au réalisé
6. Efficace dans un collectif, sens du leadership
7. Sens des responsabilités
8. Motivé pour l'industrie
9. Motivé pour la compétitivité de l'entreprise

L'épreuve est organisée comme ci-dessous (détails page suivante) :

- **Première étape** (1 heure et 10 minutes) : *Découverte du génie industriel et de son école*
- **Seconde étape** (40 minutes) : *Entretien individuel*
- **Visite de l'école** (45 minutes)

Vous ne passerez pas forcément immédiatement à votre heure de convocation, prévoyez donc d'être présent sur une demi-journée entière (entre 3h et 4h).

Première étape (1h10) : Découverte du génie industriel et de son école

35 minutes de découverte animée, par groupe de 5 candidats. Films, animations, questions portant sur : l'épreuve, les 9 critères d'appréciation, le génie industriel et son école, le génie industriel en Europe, ses métiers et sa place dans l'entreprise.

15 minutes de travail collectif. A l'issue de la découverte animée, chaque candidat propose sa définition du génie industriel. Le groupe de 5 candidats partage et commente ces propositions et, avec l'aide des animateurs, élabore une définition commune.

20 minutes de travail individuel. Chaque candidat répond individuellement à un questionnaire qui prépare l'entretien avec le jury.

Seconde étape (40 min) : Entretien individuel face à un jury

Votre objectif est de vous faire connaître, vos talents, vos goûts, vos attentes, vos ambitions. L'important est d'être vous-même.

Se présenter librement en cinq minutes. Le jury s'attend à ce que vous lui décriviez vos études, vos motivations pour la formation en génie industriel, vos expériences et vos passions, vos jobs d'étudiant et vos responsabilités, vos activités sportives et culturelles et tout élément vous valorisant.

Dialoguer. Un entretien avec le jury suit la présentation. Par des questions d'approfondissement, le jury cherche à comprendre vos motivations et à vous apprécier à l'aune des neuf critères. Le jury dispose de vos réponses écrites au questionnaire de l'étape découverte.

L'entretien se conclut par un bref retour du jury au candidat. Cette restitution n'est pas un engagement quant à l'admission à Grenoble INP - Génie industriel. L'admission finale se fonde en effet sur la note d'oral et les notes d'écrits.

Les résultats d'admission à Génie industriel seront publiés en ligne le 26 juillet 2019 après-midi

Troisième étape (45 min) : Rencontrez nos élèves et visitez notre école

A Grenoble et à Paris, vous serez accueilli(e) par les élèves-ingénieurs de l'école. Prévoyez donc un peu de temps après l'épreuve pour dialoguer avec nos élèves-ingénieurs. Vous pourrez poser des questions sur leur parcours, les enseignements, l'école ou encore sur la vie à Grenoble.

Pour ceux qui passent leur entretien à Grenoble, une **visite d'école** est prévue, guidée par les élèves. Vous verrez nos plateformes technologiques, nos laboratoires de recherche et bien sûr les amphis, les salles de cours, les espaces informatiques, la bibliothèque, la cafétéria des élèves.